

Monsieur/Madame , Professeur

Par cette lettre, nous souhaitons vous inviter à un événement en ligne qui aura lieu à l'adresse  
et pour lequel nous vous informons en détail, ci-dessous.

Comme vous le savez, à partir de 2020, le gouvernement a adopté une série de lois qui affectent gravement le caractère public de l'éducation, les besoins éducatifs de nos élèves, la liberté pédagogique et les droits du travail des enseignants.

L'IEA et le mouvement éducatif en général s'opposent à la mise en œuvre de l'évaluation/catégorisation des unités scolaires prévue par les lois 4692/2020 et 4823/2021.

Nous pensons que ces lois, et toutes les lois qui ont été adoptées sur l'éducation :

- Ils sapent l'éducation publique dans son ensemble et le caractère uniforme, public et libre que commande la Constitution de notre pays.
- Ils façonnent la différenciation culturelle et sociale des écoles, en les catégorisant, et façonneront ainsi les conditions de la catégorisation de nos étudiants et de nos enseignants.
- Elle se fait au détriment de nos étudiants, en particulier ceux issus de groupes sociaux et économiques vulnérables, en leur inculquant de faibles attentes pour leur avenir.
- Ils soustraient progressivement l'État à son obligation constitutionnelle de financer l'enseignement public de manière adéquate et égale pour tous les élèves. Les écoles chercheront des sponsors pour obtenir des fonds supplémentaires, alors même que notre pays se classe au dernier rang des pays de l'OCDE en termes de financement de l'éducation.
- Ils remplacent le financement par l'État des infrastructures technologiques et logistiques pour les écoles et les étudiants par des bons d'études.
- Les écoles "modèles" (écoles d'excellence) sont triplées, les enseignants étant soumis à un statut juridique et professionnel différencié.
- Ils réorganisent les programmes d'études pour servir une industrie de l'éducation en expansion constante, qui s'immisce dans les affaires avec profit.
- Elles promeuvent un modèle autoritaire d'institutions de gestion scolaire et limitent considérablement la fonction et les pouvoirs démocratiques de l'association des enseignants, en renforçant le rôle d'un directeur-gestionnaire.
- Ils conduiront à un changement de valeur dans la perception sociale de l'éducation, qui passera d'un bien public pour tous à un produit individuel à acquérir par le biais d'une concurrence individuelle féroce et du pouvoir économique correspondant.

Nous nous battons donc pour l'éducation publique, pour la défense de l'école publique, pour la défense de nos élèves.

nNous en sommes à la quatrième année de cette bataille.

L'année dernière, le ministère de l'éducation s'est lancé dans une "guerre" sans précédent pour briser la résistance du mouvement éducatif, en poursuivant des centaines d'enseignants et en les soumettant à un chantage ouvert par le biais de sanctions disciplinaires, ainsi que par le refus de titulariser les enseignants nouvellement nommés. Ils criminalisent les luttes et remettent directement en cause le droit de grève.

En ce qui concerne spécifiquement l'évaluation de l'unité scolaire, le mouvement éducatif, après l'adoption des lois susmentionnées, a réagi de manière unie et massive, dans un premier temps par une grève-absence des procédures prévues par la loi. Le ministère de l'éducation a fait appel, qu'il a gagné devant les tribunaux, rendant la grève-absence (de l'évaluation de l'unité scolaire) illégale.

Afin de permettre l'annulation de l'évaluation/classification dans la pratique, l'OIT a soumis aux associations d'enseignants des textes et des plans d'action uniformes à l'échelle nationale.

Plus de 5 000 unités scolaires et des dizaines de milliers d'enseignants ont affiché les textes uniformes proposés par l'OIT depuis 4 ans et continuent de mener cette bataille dans les associations d'enseignants cette année.

Au cours de ces quatre années, nous avons organisé 34 événements auxquels ont participé plus de 100 000 enseignants et 8 enquêtes auxquelles ont participé plus de 10 000 enseignants. Ces actions constituent un effort d'intervention éducative et sociale pour documenter scientifiquement nos

positions, ouvrir un dialogue au sein de la communauté éducative, mettre en évidence les pratiques pédagogiques mises en œuvre par la communauté éducative, formuler les revendications et les propositions qui doivent être mises en œuvre pour supprimer les inégalités éducatives, renforcer l'impératif constitutionnel d'une éducation publique et gratuite, contre la politique anti-éducative qui est mise en œuvre.

Aujourd'hui, nous sommes dans la phase de planification de la mise en œuvre des actions qui ont été formulées dans les textes uniformes et affichées par les unités scolaires pour l'année scolaire 2024 - 2025. Ces actions comprennent des ateliers/conférences scientifiques, des dossiers de recherche et des questionnaires pour recueillir les opinions des enseignants, des publications électroniques des actes des ateliers, des événements conjoints avec des organismes éducatifs (fédérations éducatives, organismes parentaux, départements pédagogiques), sur la base des demandes du mouvement éducatif et du secteur, afin d'annuler dans la pratique la catégorisation et la différenciation des unités scolaires et de bloquer la voie à la privatisation et à la commercialisation du secteur public.

Dans ce contexte, l'événement en ligne a également lieu et nous serions honorés si vous pouviez y contribuer par votre présence et votre contribution.

Il y aura une série de présentations initiales d'environ 20 à 30 minutes (si un power point est disponible, il peut être partagé), puis il y aura des réponses/commentaires aux questions collectées pendant votre présentation et celles des autres intervenants (3 à 4 présentateurs au total), qui seront regroupées et soumises par un membre du Bureau de l'OIE (les questions sont posées via une plateforme en ligne).

Pour vous donner une image plus complète, nous joignons les liens qui vous permettront de voir tous les événements qui ont eu lieu :

2021 - 2022: <http://doe.gr/wp-content/uploads/2022/05/%CE%A3%CE%A5%CE%9D%CE%9F%CE%9B%CE%99%CE%9A%CE%9F%CE%A3-%CE%A0%CE%99%CE%9D%CE%91%CE%9A%CE%91%CE%A3-%CE%97%CE%9C%CE%95%CE%A1%CE%99%CE%94%CE%A9%CE%9D.pdf>

2022 - 2023: <http://doe.gr/wp-content/uploads/2023/05/%CE%A3%CE%A5%CE%9D%CE%9F%CE%9B%CE%99%CE%9A%CE%9F%CE%A3-%CE%A0%CE%99%CE%9D%CE%91%CE%9A%CE%91%CE%A3-%CE%95%CE%9A%CE%94%CE%97%CE%9B%CE%A9%CE%A3%CE%95%CE%A9%CE%9D-2023.pdf>

2023 - 2024: <http://doe.gr/wp-content/uploads/2024/05/%CE%A3%CE%A5%CE%9D%CE%9F%CE%9B%CE%99%CE%9A%CE%9F%CE%A3-%CE%9D%CE%95%CE%9F%CE%A3-%CE%A0%CE%99%CE%9D%CE%91%CE%9A%CE%91%CE%A3-%CE%95%CE%9A%CE%94%CE%97%CE%9B%CE%A9%CE%A3%CE%95%CE%A9%CE%9D-2023-2024-%CE%95%CE%A0%CE%99%CE%9A%CE%91%CE%99%CE%A1%CE%9F%CE%A0%CE%9F%CE%99%CE%97%CE%9C%CE%95%CE%9D%CE%9F%CE%A3.pdf>

Ce sera un grand honneur pour nous si vous acceptez notre invitation à participer et à contribuer à l'événement de la Fédération des enseignants grecs (DOE), qui aura lieu le dimanche 2025.

Nous sommes impatients d'entendre vos points de vue, qui nous aideront dans nos luttes pour défendre l'éducation publique et nos étudiants, et pour renforcer les revendications du mouvement éducatif.

La semaine précédant l'événement en ligne, nous vous enverrons le lien vers la plateforme zoom par laquelle se déroulera la conférence téléphonique. Vous et les autres intervenants, ainsi que les membres de la commission de direction du CIO, participerez à la plateforme.

Pour ceux qui regarderont l'événement en direct, il y aura un lien youtube, que nous vous enverrons également.

Merci beaucoup !

Avec prix

Spyros Marinis, Président de la Fédération des enseignants grecs